

Compte rendu Séance du 09 SEPTEMBRE 2022

Membres en exercice : 15
Présents : 13
Procurations : 0
Excusée : 1
Absente : 1
Adoptions : voix
Date de convocation : 30/08/2022
Date d'affichage : 30/08/2022

L'an deux mille vingt-deux, le 09 SEPTEMBRE, à 20 heures, le Conseil Municipal, convoqué en session ordinaire, s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, sous la Présidence de **M. Jean-Louis SOULIER, Maire.**

Etaient présent(e)s : SOULIER Jean Louis, THOMAS Josette, BOIRON Gisèle, VINCENT Jean Paul, GIRARDY Robert, RIEU Sébastien, BELLEDENT Thierry, ARCHER Pascal, CHAMP Alain, CHASTEL Patrick, MAYRAND Jean Claude, LAFONT Thierry, BOUQUET Nicole.

Procurations : 0

Excusé : TRINTIGNAC Anne

Absent : BEAUD Laurence

Secrétaire : BOUQUET Nicole

DCM 09/09/2022 : 1

Objet : Décision modificative n°1 – Budget principal année 2022

Monsieur le Maire énonce aux membres du Conseil Municipal qu'il est nécessaire de modifier le budget principal année 2022 de la commune et de la manière suivante, concernant le fond de péréquation des recettes fiscales communales et intercommunales :

Ligne à créditer				
Sens	Section	Chapitre	Article	Montant
Recette	Fonctionnement	73	73223	+ 4824
Ligne à réduire				
	Section	Chapitre	Article	Montant
Recette	Fonctionnement	73	73111	-4824

Après en avoir délibéré et à l'unanimité, le Conseil Municipal,

DECIDE de voter cette décision modificative

CHARGE Monsieur le Maire de mettre en application

DCM 09/09/2022 : 2

Objet : Convention Bornes incendie avec le SATEP

Monsieur le maire expose au Conseil Municipal

La proposition du Département de la Lozère concernant le service d'assistance technique à l'exploitation des ouvrages d'eau potable.

Cette proposition nécessite la signature d'une convention entre le Département de la Lozère et la Commune de Saint Bonnet Laval.

Après en avoir délibéré et à l'unanimité, le Conseil Municipal,

EMET UN AVIS FAVORABLE à cette proposition, en particulier, à l'inventaire et à la mesure des débits et pression des points d'eau Incendie

AUTORISE Monsieur le Maire de signer la convention avec le Département de la Lozère ainsi que tous les documents se référant à cette assistance technique avec le SATEP.

DCM 09/09/2022 : 3

Objet Délibération – Voirie et Convention Département

Monsieur le maire rappelle au Conseil Municipal

Le programme des travaux voirie retenus pour l'année 2022 et précise qu'il faut signer la convention avec le Département départementale pour obtenir la subvention prévue aux contrats territoriaux.

Le marché attribué à l'entreprise CUBIZOLLES prévoit un montant des travaux de 169 091.20 HT

Après en avoir délibéré et à l'unanimité, le Conseil Municipal,

AUTORISE Mr Le Maire à demander la subvention et à signer la convention avec le Département.

CHARGE Monsieur le Maire à signer tout document relatif au programme voirie SDEE 2022.

DCM 09/09/2022 : 4

Objet Achat de terrain Bemmer

Monsieur le maire expose au Conseil Municipal

Que le géomètre a borné la parcelle de terrain devant la Mairie appartenant aux héritiers BEMER.

Cette parcelle nouvellement cadastrée SECTION B N°1050 a une contenance de 70m².

Les héritiers BEMER cèdent gratuitement à la Commune cette parcelle devant la Mairie de Saint Bonnet de Montauroux.

La commune devra procéder à la régularisation par acte administratif rédigé par le cabinet FCA.

Après en avoir délibéré et à l'unanimité, le Conseil Municipal,

CHARGE Mr Le Maire de faire rédiger l'acte administratif à la charge de la commune.

AUTORISE Monsieur le Maire à signer tout document concernant cette affaire.

DCM 09/09/2022 : 5

Objet Vente de biens suite à l'incorporation de BVSM (Biens vacants sans maître)

Monsieur le maire expose au Conseil Municipal

Que les administrés ont fait une demande pour acheter des parcelles suite à l'incorporation de biens vacants et sans maître.

Après avoir pris l'attache de la SAFER , celle-ci propose à la commune de superviser la vente suite à la signature d'une promesse de vente pour un montant égal à l'estimation qu'elle a faite.

Après en avoir délibéré et à l'unanimité, le Conseil Municipal,

DONNE son accord pour que la SAFER supervise la vente

AUTORISE Monsieur Le Maire à signer la promesse de vente avec la SAFER

CHARGE Monsieur le Maire de suivre ce dossier

AUTORISE Monsieur le Maire à signer tout document nécessaire.

Objet Vente terrain SEGURON (sectionnal)

Monsieur le maire expose au Conseil Municipal

Que Mr SEGURON souhaite acquérir la parcelle 537 (superficie 22m²) où se situait l'ancien four de SOULIS.

La procédure à entreprendre sera demandée à la Préfecture de la Lozère.

Une délibération sera à prendre en fonction des informations reçues par la Préfecture .

Après en avoir délibéré et à l'unanimité, le Conseil Municipal,

DECIDE de demander à la Préfecture les informations nécessaires à la procédure

CHARGE Monsieur le Maire de réaliser cette demande d'information et de mettre en place la procédure.

Objet BVSM choix de la procédure

Monsieur le maire expose au Conseil Municipal

LES 2 CHOIX POSSIBLES/

-Mettre en vente par la commune

-Mettre en vente par la SAFER qui s'occupera de toute la procédure (estimation et appel à candidature)

Après en avoir délibéré et à l'unanimité, le Conseil Municipal,

DECIDE que la SAFER sera en charge de toute la procédure

CHARGE Monsieur le Maire de mettre en application cette volonté

AUTORISE Monsieur Le Maire à signer tout document nécessaire à cette mise en place

Objet questions diverses

-Adressage de la Commune : Proposition par la Poste de s'occuper de tout
Réunion mardi 13 septembre à 11h à la Maire : Nom des rues et plaques des rues
Délibération à prendre au cours d'un prochain Conseil Municipal.

-Croix de Condres
Elle s'est écroulée suite à l'accrochage d'un câble téléphonique par un camion bétailière.
Déplacement du socle à envisager et emplacement à déterminer pour améliorer la sécurité du trafic et de la circulation.
Accord donné par le conseil municipal.

-DETR Achat de la mini pelle
Prévoir une réunion avec la municipalité de Bel Air Val D'Ance .

- Chauffage Mairie annexe LAVAL ATGER
A voir avec le chauffagiste et l'électricien pour résoudre ce problème.

-Entourage des poubelles du Bouchet Chapigne à aménager

-Information : Salle des Arts à Chapeauroux , proposition d'un spectacle de Chantal Ferrier
« Ma grand -mère est une sorcière », durée 1h date à choisir.
Choix du conseil d'administration : le dimanche 23 octobre à 15h

Fin de la séance à 22h45

Signature sur compte rendu écrit manuellement lors du conseil

Signatures des membres présents à la séance du 09 septembre

THOMAS Josette

SOULIER Jean-Louis

BOUQUET Nicole

BELLEDEMENT Thierry

CHAMP Alain

RIEU Sébastien

GIRARDY Robert

VINCENT Jean-Paul

BOIRON Gisèle

BEAUD Laurence

MAYRAND Jean-Claude

LAFONT Thierry

